



**PROFESSIONNELS,
ENTREPRISES &
AUTRES PERSONNES MORALES**

**CONDITIONS TARIFAIRES
APPLIQUÉES AUX
OPÉRATIONS BANCAIRES**

Tarifs applicables au 1^{er} avril 2026



SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	3
VOTRE BANQUE À DISTANCE	5
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
OPÉRATIONS INTERNATIONALES.....	11
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	17
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	18
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	19
DATE DE VALEUR	22
RÉSOLURE UN LITIGE	23

PRÉAMBULE

Vous trouverez dans ce document les principaux tarifs et conditions applicables aux opérations des professionnels, des entreprises et autres personnes morales à compter du 1^{er} avril 2026 (lesquels annulent et remplacent à cette date les précédentes conditions en vigueur).

Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos attentes et améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Pour faciliter votre lecture de cette brochure, veuillez noter que:

- les tarifs présentés incluent, sauf indication contraire, les éventuelles taxes dont les possibles évolutions seront répercutées automatiquement;
- cette brochure n'est pas exhaustive.

Le symbole **TVA** dans la marge indique les commissions assujetties. La majorité des commissions de cette brochure est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Les montants présentés incluent la TVA lorsqu'elle est applicable au taux en vigueur lors de la rédaction de la brochure (soit 13% au 1^{er} avril 2026). La TVA appliquée à vos opérations est la TVA au taux en vigueur à la date de l'opération, ainsi le montant prélevé peut être modifié pour cette raison. En outre, toutes taxes créées après la diffusion de ce document seront appliquées automatiquement en sus des commissions de produits et services présentés dans le présent document.

Pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller dans notre réseau d'agences.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

	PRIX TTC EN F CFP
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE ET SUIVI	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ouverture d'un compte ■ Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire <ul style="list-style-type: none"> 🔍 Banque de Polynésie conserve votre Relevé d'Identité Bancaire même en cas de changement d'agence. Cela vous évite tout changement de carte, de chéquier et toute modification de vos virements et prélèvements. ■ Clôture d'un compte (compte à vue ou compte sur livret) ■ Revue réglementaire du compte <ul style="list-style-type: none"> ▫ Commission de revue réglementaire 🔍 Ces frais correspondent aux démarches d'actualisation administrative, juridique, comptable et informatique de votre dossier client, au titre de nos obligations légales. <ul style="list-style-type: none"> - Entreprises, Professionnels, Associations et autres personnes morales - SCI (Société Civile Immobilière) ▫ Commission de relance pour actualisation du dossier client 	<p>GRATUIT</p> <p>GRATUIT</p> <p>GRATUIT</p> <p>28 135 par an</p> <p>6 125</p> <p>1 860 TVA include</p>
RELEVÉS DE COMPTES	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Édition / Expédition de relevés de compte <ul style="list-style-type: none"> ▫ Journaliers ▫ Hebdomadaires ▫ Bi-mensuels ▫ Mensuels 🔍 Avec votre abonnement POLYWEB, retrouvez votre relevé de compte courant tous les mois sur votre espace client. <ul style="list-style-type: none"> ▫ Édition sur demande au guichet ■ Relevé de compte SWIFT Envoi journalier (frais de SWIFT) ■ Certificat de solde et extrait de compte ■ Certificat de solde et extrait de compte <ul style="list-style-type: none"> ▫ Édition de certificat de solde simple ▫ Copie de l'extrait de compte <ul style="list-style-type: none"> - Historique < 6 mois - Historique > 6 mois - Copie additionnelle 	<p>14 575 par trimestre</p> <p>12 200 par trimestre</p> <p>10 300 par trimestre</p> <p>GRATUIT</p> <p>5 000</p> <p>17 000 par mois TVA include</p> <p>6 335 par demande TVA include</p> <p>2 965 par mois édité TVA include</p> <p>3 910 par mois édité TVA include</p> <p>365 par copie TVA include</p>
TENUE DE COMPTES	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Tenue de compte <ul style="list-style-type: none"> 🔍 Les détenteurs du pack MANAVA PRO ou bénéficiaire des Services Bancaires de Base sont exonérés des frais de tenue de compte. ■ Tenue de compte inactif (ECKERT) <ul style="list-style-type: none"> 🔍 Un compte inactif est un compte qui après 12 mois d'inactivité répond aux critères de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier. Les frais ne peuvent dépasser le solde disponible sur le compte. Les détenteurs de packs Générés et des Services Bancaires de Base sont exonérés des frais de gestion de compte inactif. ■ Commission de mouvement <ul style="list-style-type: none"> 🔍 Cette commission s'applique sur le montant des opérations s'inscrivant au débit du compte, hors opérations de trésorerie. 	<p>3 175 par trimestre</p> <p>3 580 par an et par compte</p> <p>de 0,2‰ à 0,5‰</p>

SERVICES EN AGENCE		
■ Versement d'espèces		GRATUIT
■ Retrait d'espèces (sur compte à vue)		GRATUIT
▫ Retrait au guichet dans l'agence gestionnaire du compte		770 par retrait
▫ Retrait au guichet dans une autre agence Banque de Polynésie (y compris pour les retraits par carte de retrait express à usage unique distribuée au guichet)		GRATUIT
▫ Retrait sur compte ne bénéficiant d'aucun moyen de paiement		
■ Monnaie		
🔍 <i>Ce service est réservé aux clients Banque de Polynésie.</i>		
▫ Pièces par rouleau		127 par rouleau
▫ Échange de monnaie FCFP (pièces <--> billets)		745
■ Billets de Banque		
🔍 <i>Ce service est réservé aux clients Banque de Polynésie.</i>		
Achat et Vente de billets de banque en euro		700
Achat et Vente de billets de banque dans une autre devise que l'euro		
▫ Débit sur compte en FCFP		2%
▫ Retrait sur compte en devises		2%
■ Recherches de documents (hors relevés de compte)		
▫ Recherches diverses < 1 an	TVA incluse	4 015
▫ Recherches diverses > 1 an	TVA incluse	7 085
■ Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes	TVA incluse	29 545
■ Location de coffre-fort		Nous consulter

VOTRE BANQUE À DISTANCE

		PRIX TTC EN F CFP
INTERNET		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Abonnement à des services de banque à distance sur Internet (POLYWEB et POLYAPP) <p>Offre Pro (hors coût du fournisseur d'accès à Internet) Cotisation POLYWEB (internet) & POLYAPP (application mobile) permettant toutes les opérations dans la limite des fonctionnalités du service réservées aux professionnels et entreprises.</p> ■ Outil de saisie des virements multiples W VIR PREL <ul style="list-style-type: none"> ▫ Droits d'entrée ▫ Abonnement ■ Abonnement POLYCASHNET <ul style="list-style-type: none"> ▫ Client mono-compte TVA incluse ▫ Client multi-comptes TVA incluse ■ Option groupe/filiales TVA incluse ■ E-relevés EBICS ■ Matériel <ul style="list-style-type: none"> ▫ Mise à disposition Token 3SKey PRO (validité 3 ans) TVA incluse 	<p>1 530 par mois</p> <p>GRATUIT</p> <p>GRATUIT</p> <p>10 355 par mois</p> <p>15 540 par mois</p> <p>5 180 par mandat</p> <p>GRATUIT</p> <p>11 350</p>	
TÉLÉPHONIE		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Notre Service client (40 46 66 66) (hors coût de votre opérateur) Nos téléconseillers vous répondent du lundi au jeudi de 7h à 17h et le vendredi de 7h à 16h. ■ Notre Service Vocalia, pour consulter vos comptes par téléphone (40 46 67 67) (hors coût de votre opérateur) 	<p>GRATUIT</p> <p>GRATUIT</p>	

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	PRIX TTC EN F CFP
CARTES	
CARTES DE PAIEMENT ET RETRAIT INTERNATIONALES ET LOCALES	
■ Cartes VISA – Cartes de paiement et retrait internationales	
Carte Visa Premier	
▫ Carte de paiement internationale à débit différé	20 300 par an
▫ Carte de paiement internationale à débit immédiat	20 300 par an
Carte Visa Classique	
▫ Carte de paiement internationale à débit différé	6 475 par an
▫ Carte de paiement internationale à débit immédiat	6 475 par an
Carte Visa RED	
▫ Carte de paiement internationale à autorisation systématique	6 490 par an
■ Cartes AMERICAN EXPRESS - Cartes Ofina	
🔍 <i>Tarifs susceptibles de modification par American Express Carte-Ofina et VISA dans le respect de la réglementation en vigueur. Tous les autres frais (opérations diverses, retraits et paiements), perçus également par Carte-Ofina et VISA, figurent respectivement dans les conditions générales d'utilisation des cartes de paiement AMERICAN EXPRESS et dans les conditions générales d'utilisation des cartes de paiement VISA.</i>	
■ Cartes de paiement et retrait locales – Cartes HOA Privatives	
▫ Retrait & Paiement	5 110 par an
▫ Retrait	5 110 par an
OPÉRATIONS DIVERSES, PAR OPÉRATION	
■ Refabrication d'une carte & réédition du code	
▫ Refabrication d'une carte de débit internationale (VISA)	3 620
▫ Réédition du code confidentiel d'une carte de débit internationale (VISA)	3 650
■ Modification des plafonds d'utilisation d'une carte de débit internationale (VISA)	
	7 425
■ Frais d'opposition	
▫ En cas de perte, vol, fraude	GRATUIT
▫ Pour utilisation abusive	8 000
■ Carte capturée	
▫ Dans un distributeur Banque de Polynésie	1 575
▫ Dans un autre distributeur en Polynésie Française	2 905
■ Gardiennage d'une carte non retirée	
▫ Au 3 ^{ème} mois	TVA incluse 2 615 par mois
▫ Au 4 ^{ème} mois, 5 ^{ème} mois et 6 ^{ème} mois	TVA incluse 2 965 par mois
▫ Destruction post gardiennage	TVA incluse 3 095 par carte
■ Recherche de documents	
▫ Par demande non fondée pour des transactions locales	TVA incluse 5 870
▫ Par demande non fondée pour des transactions hors Polynésie française	TVA incluse 26 405
■ Demande ponctuelle de mise à disposition en métropole	
▫ Carte	TVA incluse 5 125
▫ Code	TVA incluse 2 550

	PRIX TTC EN F CFP
Expédition à une adresse personnelle – En recommandé avec Avis de Réception	
🔍 <i>Votre carte et/ou code vous attendent dans votre agence Banque de Polynésie gratuitement.</i>	
▫ Adresse en Polynésie Française	TVA incluse 2 040
▫ Adresse en métropole ou à l'étranger	TVA incluse 3 060
▫ Envoi express (Tarif DHL ou Fedex en vigueur, en fonction du pays d'expédition)	15 300

PAIEMENTS ET RETRAITS

■ Retrait d'espèces	
▫ Sur un distributeur automatique Banque de Polynésie	GRATUIT
▫ Sur un autre distributeur en Polynésie Française	122 par retrait
▫ Cash advance (avec une carte privative aux guichets de Marara Paiement)	800 par retrait
▫ En zone euro (à partir du 4ème retrait dans le mois)	642 par retrait
▫ Hors zone euro	120 + 2,70% par retrait
■ Paiement par carte	
▫ En Polynésie française	GRATUIT
▫ En zone euro	GRATUIT
▫ Hors zone euro	120 + 2,70% par opération

VIREMENTS

🔍 *Ces tarifs concernent les virements locaux et SEPA-COM (avec la métropole ou les Outre-Mer). Pour les virements SWIFT (principalement les virements internationaux), consultez la page OPERATIONS INTERNATIONALES.*

VIREMENTS OCCASIONNELS LOCAUX OU SEPA-COM-PACIFIQUE

■ Réception de virements occasionnels	
• En provenance d'un compte Banque de Polynésie	GRATUIT
• En provenance de Polynésie Française	GRATUIT
• En provenance de métropole ou des Outre-Mer	GRATUIT
■ Émission de virements occasionnels simples via POLYWEB ou POLYAPP	
• Entre vos comptes	GRATUIT
• A destination d'un compte Banque de Polynésie	GRATUIT
• A destination d'un compte en Polynésie française	122 par virement
• A destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer	152 par virement
🔍 <i>Les détenteurs du Pack MANAVA PRO sont exonérés de ces frais.</i>	
■ Émission de virements occasionnels simples traités par votre agence sur papier	
• Entre vos comptes	GRATUIT
• A destination d'un compte Banque de Polynésie	1 500 par virement
• A destination d'un compte en Polynésie française	4 900 par virement
• A destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer	0,25% par virement
	Minimum 2 280
	Maximum 20 000
■ Émission de virements occasionnels multiples traités par votre agence sur papier	
• A destination d'un compte en Polynésie française	1 165 par ligne
	Minimum 7 585
	Maximum 15 160
• A destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM)	1 165
	Minimum 8 340
	Maximum 16 670

	PRIX TTC EN F CFP
<ul style="list-style-type: none"> ■ Émission de virements occasionnels depuis W VIR PREL <ul style="list-style-type: none"> • Fichier de virement occasionnel vers la Polynésie française télétransmis • Fichier de virement occasionnel SEPA vers la métropole et les Outre-Mer télétransmis 	<p>1 060 par fichier</p> <p>1 060 par fichier</p> <p>3 380 par dossier</p>
Demande de retour des fonds	
VIREMENTS PERMANENTS	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Réception virements permanents 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ■ Émission virements permanents via POLYWEB ou POLYAPP <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte local • Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte local • Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM). • Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM). 	<p>2 695 par dossier et par an</p> <p>GRATUIT</p> <p>2 695 par dossier et par an</p> <p>GRATUIT</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Émission d'un virement permanent traité par votre agence sur support papier <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte local • Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte local • Mise en place d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM). • Modification du montant / annulation d'un virement permanent à destination d'un compte en métropole ou dans les Outre-Mer (SEPA-COM). • Frais d'annulation 	<p>2 775 par dossier et par an</p> <p>2 750 par dossier et par an</p> <p>2 775 par dossier et par an</p> <p>2 750 par dossier et par an</p> <p>1 900 par annulation</p> <p>177</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Interbancaire permanent (à chaque virement) 	
PRÉLÈVEMENTS LOCAUX ET SEPA-COM	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'une autorisation de prélèvement 	1 535 par autorisation
<ul style="list-style-type: none"> ■ Opposition à un avis de prélèvement 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais par paiement d'un prélèvement <ul style="list-style-type: none"> • Pour un prélèvement de Polynésie Française • Pour un prélèvement de métropole ou des Outre-Mer (SEPA-COM) 	<p>GRATUIT</p> <p>107</p>
<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en opposition de mandat (temporaire ou définitive) 	2 120
<ul style="list-style-type: none"> ■ Contestation de prélèvement / demande de remboursement 	3 580
<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais de gestion annuels (perçus en décembre, quelque soit le nombre de prélèvements) 	1 285 par an
<ul style="list-style-type: none"> ■ Refus du ou des prochains prélèvements 	2 025 par demande
<ul style="list-style-type: none"> ■ Création d'identifiants <ul style="list-style-type: none"> • Création Numéro National Émetteur (NNE) • Création Identifiant Créancier SEPA (ICS) (attribué par la Banque de France) 	<p>5 545</p> <p>6 390</p>
CHÈQUES	
CHÉQUIERS	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Remise d'un chéquier en agence 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi d'un chéquier à domicile (en recommandé avec avis de réception, sur le territoire et hors territoire) TVA include 	Frais réels + 10%
<ul style="list-style-type: none"> ■ Renouvellement d'un chéquier 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ■ Gardiennage d'un chéquier non retiré, au-delà de 2^{ème} mois TVA include 	2 860
<ul style="list-style-type: none"> ■ Destruction d'un chéquier non retiré au-delà de 6 mois TVA include 	2 860



	PRIX TTC EN F CFP
REMISE DE CHÈQUES	
■ Remise d'un chèque local	GRATUIT
■ Remise d'un chèque étranger (hors place, en euros ou F CFP)	4 765 par chèque
+ Frais de port TVA incluse	1 655
■ Paiement d'un chèque à l'escompte (en F CFP, EUR ou devises étrangères)	2%
Minimum	4 585
+ Frais de port TVA incluse	1 655
■ Remise de chèques éronnée	485
OPÉRATIONS DIVERSES, PAR OPÉRATION	
■ Emission d'un chèque de banque	
• En F CFP	3 960
• En euros	0,25%
Minimum	2 400
Maximum	19 535
+ frais d'émission	5 735
■ Frais d'opposition sur chèque	
• sur POLYWEB ou POLYAPP	GRATUIT
• en agence	9 500
■ Frais d'opposition sur chèque	9 500
■ Frais de retour d'impayés au bénéficiaire	GRATUIT
EFFETS DE COMMERCE	
EFFETS DE COMMERCE À L'ENCAISSEMENT	
■ Commission d'endos	1% par effet
<i>🔍 L'endos correspond à la transmission juridique de l'effet de commerce au profit de Banque de Polynésie pour permettre d'assurer la gestion et la présentation. Le minimum de perception est de dix jours calendaires.</i>	
■ Commission d'acceptation	3 450 par effet
<i>🔍 L'acceptation correspond à la présentation de l'effet au débiteur afin de recueillir son acceptation, formalisant ainsi son engagement de payer à l'échéance.</i>	
■ Commission d'encaissement / de manipulation	3 450 par effet
<i>🔍 L'encaissement correspond à la présentation de l'effet au paiement à l'échéance et le traitement du règlement ou, le cas échéant, de l'impayé.</i>	
■ Opérations diverses	
■ Demande de prorogation (prolongation de l'échéance)	3 485 par effet
■ Protêt	4 755 par effet
<i>🔍 Le protêt est un acte officiel constatant qu'un effet de commerce n'a pas été payé à l'échéance ou accepté.</i>	
■ Retour impayé ou de restitution à la charge du cédant	4 755 par effet
■ Modification ou annulation	6 710 par effet
■ Paiement de domiciliation	GRATUIT
EFFET DE COMMERCE À L'ESCOMPTE	
■ Commission d'endos	1% par effet
<i>🔍 La commission d'endos à l'escompte couvre la prise en charge de votre effet par la banque et inclut le calcul des intérêts liés à l'avance de fonds avant la date de paiement prévue. Le minimum de perception est de dix jours calendaires.</i>	
■ Intérêts	Nous consulter
■ Commission d'encaissement / de manipulation	3 450 par effet
■ Demande de prorogation (prolongation de l'échéance)	3 485 par effet
■ Protêt	4 755 par effet
■ Retour impayé ou de restitution à la charge du cédant	4 755 par effet
■ Modification ou annulation	+ frais de port 6 710 par effet



	PRIX TTC EN F CFP
TRAITEMENT DES PAIEMENTS ET VALEURS	
MONÉTIQUE COMMERÇANTS	
■ Location-caution TPE	Selon tarif OSB en vigueur Nous consulter
■ Remise électronique	
■ Dates de valeurs	J+3 ouvrés
• pour les cartes Visa / Eurocard / Mastercard	J+1 ouvré
• pour les cartes privatives	2 360
■ Annulation d'un contrat commerçant	5 550
■ Demandes et recherches	27 175
• par demande non fondée pour des transactions locales	
• par demande non fondée pour des transactions hors Polynésie française	
RAMASSAGE DE FONDS (PRESTATION DE SERVICE EXTERNE)	
■ Collecte de valeurs en site clientèle – Par point touché	5 000
■ Demande de visionnage de traitement – Par demande	Frais réels

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

	PRIX TTC EN F CFP
OPÉRATIONS INTERNATIONALES	
■ Tenue de compte en devises	1 091 / mois
■ Réception de virement SWIFT, réservé aux clients Banque de Polynésie	1 165
ÉMISSION DE VIREMENT (TOUTE MONNAIE ET TOUT SUPPORT)	
<p>🔍 Ces commissions n'incluent pas les éventuels frais des correspondants sur les options « SHA » et « BEN ». L'option de frais « SHA » est obligatoire pour tout virement émis en devise EUR ou F CFP vers la France (Métropole, Com, DOM, TOM).</p>	
VIREMENTS PERMANENTS	
■ Mise en place d'un virement permanent	3 960 par dossier
■ Modification d'un virement permanent	2 480
■ Commission de réalisation	645 par échéance
■ Commission de transfert	0,25% par échéance
Minimum	2 066
Maximum	19 925
+ frais SWIFT – TVA incluse	4 105
VIREMENTS OCCASIONNELS	
■ Modification ou annulation d'un virement occasionnel	3 485
■ Commission de transfert	0,25%
Minimum	2 066
Maximum	19 925
+ frais SWIFT – TVA incluse	4 105
■ Transfert express (réception par le correspondant à J+2)	
• Opérations < 2 000 000 F CFP	10 665
• Opérations > 2 000 001 F CFP	21 330
OPÉRATIONS DIVERSES, PAR OPÉRATION	
■ Frais de copie SWIFT	TVA incluse 4 105
■ Frais des correspondants – Hors Polynésie française, à la charge du donneur d'ordre s'il le demande	
• EUR	TVA incluse 1 820
• USD	TVA 3 030
include	
• NZD / AUD / HKD	TVA incluse 1 010
• Autres devises	Selon les tarifs des banques étrangères et taux de conversion en vigueur
■ Non exécution faute de provision	4 755 par réalisation
■ Demande de retour de fonds (frais de SWIFT éventuels inclus)	
■ Recherche sur état du virement (avis de sort)	3 485

		PRIX TTC EN F CFP
CRÉDIT DOCUMENTAIRE À L'IMPORTATION		
<i>🔍 Le crédit documentaire à l'importation est un engagement de la banque de l'importateur à payer le fournisseur étranger, sous réserve de la présentation de documents conformes prouvant la valeur et l'expédition des marchandises.</i>		
■ Commission d'ouverture		0,475 % par trimestre indivisible
	Minimum	7 925 + frais de port et SWIFT
■ Commission de modification		0,475 % par trimestre indivisible
• Sur montant et/ou durée	Minimum	7925 + frais de port et SWIFT
• Et/ou autres modifications		9 205 + frais de port et SWIFT
■ Commission de réalisation – Paiement		0,35 %
	Minimum	7 925 + frais de port et SWIFT
■ Commission d'acceptation		0,6 % par trimestre indivisible
	Minimum	7 925 + frais de port et SWIFT
■ Étude et proposition de texte		14 560
■ Annulation – Forfait		9 500 + frais de port et SWIFT
LETTRE DE CRÉDIT STAND BY (SBLC)		
<i>🔍 La SBLC (Standby Letter of Credit) est une garantie bancaire internationale par laquelle la banque s'engage à payer un pourcentage du contrat commercial au bénéficiaire en cas de défaillance dans l'exécution d'un contrat.</i>		
■ Commission d'ouverture		0,475 % par trimestre indivisible
	Minimum	8 455 + frais de port et SWIFT
■ Commission d'émission de SBLC perçue sur encours global		2% par an
	Minimum	9 295 + frais de port et SWIFT
■ Commission de modification sur montant et/ou durée		0,475 % par trimestre indivisible
• Commission de modification	Minimum	9 295 + frais de port et SWIFT
• Commission perçue sur l'encours global	Minimum	2% par an 9 295 + frais de port et SWIFT
■ Autres modifications		9 295 + frais de port et SWIFT
■ Commission de réalisation – Paiement		0,35%
	Minimum	9 495 + frais de port et SWIFT
■ Étude et proposition de texte		14 560
■ Annulation – Forfait		9 495 + frais de port et SWIFT

		PRIX TTC EN F CFP
GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE (Garantie internationale)		
<p> La garantie à première demande est une garantie bancaire par laquelle la banque s'engage à payer pour le compte de son client un pourcentage du contrat commercial au bénéficiaire à sa première demande.</p>		
<p>■ Commission d'émission de garantie perçue sur l'encours global</p>	2% par an	
Minimum	9 900	+ frais de port et SWIFT
<p>■ Commission de modification perçue sur l'encours global</p> <p>• Sur montant et/ou durée</p>	2 %	
Minimum	7 715	+ frais de port et SWIFT
• Et/ou autres modifications	9 295	+ frais de port et SWIFT
<p>■ Commission de réalisation – Paiement</p>	0,35%	
Minimum	9 900	+ frais de port et SWIFT
<p>■ Étude et proposition de texte</p>	14 560	
<p>■ Annulation – Forfait</p>	9 900	+ frais de port et SWIFT
REMISE DOCUMENTAIRE À L'IMPORTATION		
<p> La remise documentaire à l'importation est une opération par laquelle la banque transmet les documents d'expédition à l'importateur uniquement après paiement (remise à l'encaissement) ou acceptation d'une lettre de change (l'engagement de payer à une date ultérieure, on parle de remise à l'acceptation dans ce cas).</p>		
<p>■ Remise à l'encaissement - Commission d'encaissement</p>	0,35%	
Minimum	3 485	
Maximum	12 675	+ frais de port et SWIFT
• Commission de transfert	0,35%	
Minimum	2 475	
Maximum	20 215	
• Avis au cédant	3 435	
• Frais de relance	4 055 par relance	+ frais de port et SWIFT
<p>■ Remise à l'acceptation avec ou sans retour – Commission d'acceptation</p>	0,35%	
Minimum	3 485	
Maximum	12 675	+ frais de port et SWIFT
• Avis au cédant	3 435	
• Frais de relance	4 055 par relance	+ frais de port et SWIFT

		PRIX TTC EN F CFP
CRÉDIT DOCUMENTAIRE À L'EXPORTATION		
<p> <i>Le crédit documentaire à l'exportation garantit à l'exportateur le paiement par la banque de l'acheteur, sous réserve de la présentation de documents conformes prouvant la valeur et l'expédition des marchandises.</i></p>		
<p>■ Commission de confirmation</p>	Minimum	<p>0,35 % par trimestre indivisible</p> <p>7 715</p> <p>+ frais de port et SWIFT</p>
<p>■ Commission de modification</p> <p>• Sur montant et/ou durée</p>	Minimum	<p>0,35 %</p> <p>7 715</p> <p>+ frais de port et SWIFT</p>
<p>• Et/ou autres modifications</p>		<p>9 295</p> <p>+ frais de port et SWIFT</p>
<p>■ Commission de réalisation – Paiement</p>	Minimum	<p>0,35%</p> <p>7 715</p> <p>+ frais de port et SWIFT</p>
<p>■ Commission d'acceptation</p>	Minimum	<p>0,35 %</p> <p>7 715</p> <p>+ frais de port et SWIFT</p>
<p>■ Annulation – Forfait</p>		<p>9 295</p> <p>+ frais de port et SWIFT</p>
<p>■ Frais de courrier express</p>		Selon tarif en vigueur
<p>■ Commission de notification d'ouverture de crédit</p>	Minimum	<p>0,225%</p> <p>7 715</p> <p>+ frais de port et SWIFT</p>
REMISE DOCUMENTAIRE À L'EXPORTATION		
<p> <i>La remise documentaire à l'exportation permet à l'exportateur de confier à sa banque la transmission des documents d'expédition, qui ne seront remis à l'acheteur qu'en contrepartie du paiement ou de l'engagement à payer.</i></p>		
<p>■ Remise à l'encaissement – À la charge du tiré (l'importateur)</p>	Minimum	<p>0,35%</p> <p>2 540</p>
	Maximum	39 540
<p>■ Commission d'intervention</p>		<p>3 330</p> <p>+ frais de port et SWIFT</p>
<p>■ Frais de courrier express</p>		Selon tarif en vigueur

		PRIX TTC EN F CFP
OPÉRATIONS DIVERSES		
■ Bon à délivrer pour documents manquants (à l'établissement de la lettre)		
• Provisionné à 100%		7 720
• Non provisionné		9 085
■ Commission perçue sur l'encours global, à mois échu		2 % maximum
■ Délivrance (effets ou docs) franco de paiement		
Avis au remettant		3 090
		+ frais de port et SWIFT
■ Effets à proroger, avis de sort, demande exception		4 245
		+ frais de port et SWIFT
■ Protêt (pour non-acceptation ou non paiement d'un effet)		5 100
		+ frais réels
■ Refus d'acceptation		3 737
		+ frais de port et SWIFT
■ Retour d'impayés		4 600
		+ frais de port et SWIFT
EFFETS SUR L'ÉTRANGER		
EFFETS À L'ACCEPTATION		
■ Avec ou sans retour, avis au cédant		3 435
		+ frais de port et SWIFT
■ Avec ou sans retour, commission d'acceptation		0,35%
	Minimum	3 450
	Maximum	12 550
		+ frais de port et SWIFT
■ Frais de relance		4 060 par relance
		+ frais de port et SWIFT
■ Refus d'acceptation		3 750
		+ frais de port et SWIFT
■ Protêt		5 100
		+ frais réels
■ Avis de sort		4 260
■ Retour d'impayés		4 600
		+ frais de port
EFFETS À L'ENCAISSEMENT		
■ Commission d'encaissement		0,35%
	Minimum	3 450
	Maximum	12 550
		+ frais de port et SWIFT
■ Commission de transfert		0,35%
	Minimum	2 475
	Maximum	20 215
		+ frais de port et SWIFT

		PRIX TTC EN F CFP
■ Avis au cédant		3 435
■ Frais de relance		+ frais de port et SWIFT 4 060 par relance
■ Refus d'acceptation		+ frais de port et SWIFT 3 750
■ Protêt		+ frais de port et SWIFT 5 100
■ Avis de sort		+ frais réels 4 260
■ Retour d'impayés		4 600 + frais de port
PAIEMENT LETTRE DE CHANGE RELEVÉ (L.C.R)		
■ Commission d'encaissement		0,35%
	Minimum	3 485
	Maximum	12 680
■ Retour d'impayés		+ frais de port 4 600 + frais de port
AUTRES		
■ Frais d'annulation de dossier – Tous types de concours		
• Dossier < 10 000 000 F CFP		31 335
• Dossier ≥ 10 000 000 F CFP		62 670
■ Frais de port	TVA incluse	1 655
■ Frais de SWIFT		
• Crédit documentaire Import/Export	TVA incluse	10 735
• Lettre de crédit Stand By (SBLC)	TVA incluse	10 735
• Garantie à première demande – Garantie Internationale	TVA incluse	10 735
• Remise documentaire Import/Export	TVA incluse	5 555
• Transfert hors place	TVA incluse	4 105
■ Achat et vente de devise à terme		
• Frais de dossier		4 520
■ Frais des correspondants – Hors Polynésie française, à la charge du donneur d'ordre s'il le demande.		Selon les tarifs des banques étrangères et taux de conversion en vigueur

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

PRIX TTC
EN F CFP

OFFRE MANAVA PRO (offre réservée aux clients professionnels)

- ✓ Tenue de compte
- ✓ Commission de revue réglementaire
- ✓ Carte de paiement (au choix ci-dessous)
- ✓ Frais de refabrication de carte en cas de perte ou vol
- ✓ Accès à POLYWEB & POLYAPP PRO
- ✓ Virements gratuits vers la métropole depuis POLYWEB & POLYAPP

Commission mensuelle



Carte HOA Privative

4 465 F TTC



Carte Visa Red

4 675 F TTC



Carte Visa Classique
à débit immédiat ou différé

4 675 F TTC



Carte Visa Premier
à débit immédiat ou différé

5 945 F TTC

par mois

SERVICES BANCAIRES DE BASE

🔍 Le service Bancaire de base est l'ensemble des services bancaires rattachés à un compte ouvert dans le cadre du droit au compte (prévu par l'article L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier).

- ✓ L'ouverture, la tenue et la clôture d'un compte de dépôt
- ✓ Un changement d'adresse par an
- ✓ La fourniture de Relevés d'Identité Bancaire
- ✓ La domiciliation de virements bancaires
- ✓ L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- ✓ La réalisation des opérations de caisse
- ✓ L'encaissement de chèques et virements bancaires
- ✓ Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- ✓ Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- ✓ Les dépôts et retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de Banque de Polynésie
- ✓ Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne (VISA RED)
- ✓ Deux chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services

GRATUIT

PLAFONNEMENT DES FRAIS D'INCIDENTS DE PAIEMENT ET D'IRREGULARITES DE FONCTIONNEMENT DE COMPTE

Par opération

477

Par mois

2 387

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

PRIX TTC EN F CFP

COMMISSIONS D'INTERVENTION

🔍 Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

■ Par opération

1 780

■ Tarif spécifique pour les clients en situation de fragilité financière

🔍 Les frais d'incidents bancaires pour les clients particuliers éligibles au dispositif des « Clients en situation de fragilité financière » (article L 312-1-3 et R-312-4-3 du code monétaire et financier) sont plafonnés à 2 983 F CFP par mois. La liste de ces frais est précisée plus haut dans le pack GENERIS.

Commission d'intervention

500 par opération

Maximum par mois

2 983

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

■ Frais par Avis à tiers détenteur, par saisie-attribution ou par opposition administrative **TVA** incluse

21 755

INCIDENTS DE PAIEMENT

SUR CHÈQUE

■ Lettre d'information préalable pour chèque sans provision

GRATUIT

■ Chèque impayé pour absence ou insuffisance de provision

• D'un montant ≤ 5 967 F CFP (tout frais confondus)

3 580 par chèque

• D'un montant > 5 967 F CFP (tout frais confondus)

5 967 par chèque

■ Chèque rejeté pour irrégularité (tout frais confondus)

3 580 par chèque

■ Paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire

3 975 par chèque

SUR PRÉLÈVEMENT

■ Rejet de prélèvement (ou Titre interbancaire de Paiement) pour défaut de provision

Minimum

Montant du rejet

Maximum

2 385 par prélèvement

🔍 Vous pouvez demander le remboursement des frais de rejet liés à la représentation d'une même opération de prélèvement.

SUR VIREMENTS

■ Rejet de virement, local, métropole et Outre-Mer

• effectué via POLYWEB ou POLYAPP

GRATUIT

• effectué sur papier ou en agence

2 385

■ Frais de rejet sur transferts internationaux (SWIFT)

2 385

SUR PAIEMENT D'ECHEANCE(S) OU DE LOYER(S)

■ Incident de prêt

8 000 par mois

■ Incident de loyers

2 690 par incident

■ Lettre de relance sur échéance(s) ou loyer(s) impayé(es)

4 075

+ frais de port

AUTRES

■ Courriers non distribués (quelque soit le nombre de courriers distribués) **TVA** incluse

2 500 par trimestre

■ Lettre d'injonction

GRATUIT

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

🔍 Toutes les informations concernant les crédits pour particuliers (prêts immobiliers, prêts à la consommation, etc.) sont détaillés dans le document "Conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires - Particuliers".

LIGNES COURT TERME

DÉCOUVERTS

■ Intérêts

■ Commission sur plus fort découvert

🔍 Cette commission trimestrielle se calcule sur le plus fort découvert du trimestre, et est perçue en fin de chaque trimestre.

■ Commission de non-utilisation

■ Frais de relance sur compte débiteur et compte en dépassement

FACIL'IMPORT

■ Commission de remise d'effet

■ Modification ou annulation

🔍 Intérêts dus sur une remise à l'escompte.

DAILLY

■ Intérêts

■ Acte de nantissement de marchés

■ Commission de manipulation

■ Établissement de convention

• Frais d'enregistrement

• Frais de signification

■ Frais de dépassement du délai de règlement

■ Relance auprès des débiteurs

■ Signification de cession de créances

• de créances hors marché

• de marché

• avenant au marché

■ Frais d'annulation

■ Lettre de relance sur impayé

■ Frais de mise en impayé

CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE (marchés, avals, diverses)

■ Commission d'émission de caution

• Frais de dossier

- si caution < 100 000 F CFP

- si caution ≥ 100 000 F CFP

• Commission perçue trimestriellement et d'avance sur l'encours global

• Frais de relance

PRIX TTC EN F CFP

Nous consulter
Commission trimestrielle
de 0,6% sur le découvert le
plus fort de chaque
trimestre et perçue en fin
de trimestre.

0,5% de l'an par trimestre

5 695

4 125 par effet

7 290 par effet

Nous consulter

GRATUIT

1 730 par facture ou par situation

4 125

4 015

3 170

2 455 par relance

+ frais de port

5 285 par facture

11 730

5 285 par avenant

3 100

5 970

+ frais de port

5 485

5 335

9 500

2 %

5 870

		PRIX TTC EN F CFP
■ Garanties à première demande (Garantie locale)		
• Commission d'émission de garantie		9 500
• Commission perçue trimestriellement et d'avance sur l'encours global		2%
• Commission de modification		9 500
• Commission de réalisation – Paiement		9 500
• Annulation – Forfait		9 500
		+ frais de port et SWIFT
		9 500
		+ frais de port et SWIFT
■ Cautions de douane – Obligations cautionnées		
• Commission par traite de douane		9 500
• Renouvellement de la ligne		9 500 par an
• Frais de restitution – impayé		4 755
• Commission perçue sur 120 jours et d'avance sur l'encours global		2%
• Frais de relance		5 870
■ Cautions fiscales – Crédits d'enlèvement – Soumissions annuelles		
• Commission d'émission de caution		9 500
• Commission perçue annuellement et d'avance sur l'encours global		2%
• Frais de relance		5 870
■ Lettre de garantie pour documents manquants		
• Commission fixe à l'établissement de la lettre		
- Provisionnée à 100%		8 875
- Non provisionnée		10 620
• Commission perçue d'avance sur l'encours global		2%
• Frais de relance		5 870
CRÉDITS À TERME		
■ Frais de dossier ou de renouvellement		1 %
■ Tous types de prêts		
• Règlement total ou partiel d'arriérés		3 %
• Frais d'étude		1 %
	Minimum	68 655
• Avenant ou offre modificative du contrat de prêt		1 %
	Minimum	36 970
■ Recouvrement de prêts ou d'engagements		
• Lettre de relance sur échéance(s) impayée(s)		6 030
		+ frais de port
• Frais de mise en impayé		5 430

		PRIX TTC EN F CFP
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Attestations diverses concernant vos crédits TVA incluse 🔍 <i>Ces attestations incluent les rééditions de tableaux d'amortissement, les contrats, les avenants, les lettres de remboursement par anticipation de vos crédits ou tout autre document lié aux crédits. Ils concernent vos crédits professionnels, qu'ils soient vivants ou soldés.</i> ■ Acte de nantissement (frais d'huissier et du Greffe) ■ Hypothèque – Maritime et aérienne ■ Nantissement de parts sociales 	<p>8 040</p> <p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>Nous consulter</p>	
CAUTIONS REÇUES PAR LA BANQUE		
<ul style="list-style-type: none"> ■ Gestion administrative des cautions reçues par la banque 🔍 <i>Selon l'Article L.313-22 du Code monétaire et financier et L.341-6 du Code de la consommation.</i> 		
Commission par engagement de caution	Maximum	<p>8 635</p> <p>34 750</p>

DATE DE VALEUR

Les écritures de crédit et de débit sont affectées de dates de valeur. Ces dates de valeur permettent de tenir compte, notamment, des immobilisations de trésorerie supportées par la banque, c'est-à-dire du délai nécessaire à celle-ci pour procéder :

- à l'opération de recouvrement dont elle a été chargée ou au placement des capitaux qui lui ont été confiés, dans le cas des écritures de crédit ;
- au provisionnement des fonds décaissés sur ordre ou pour compte de la clientèle, dans le cas des écritures de débit.

GLOSSAIRES

Outre l'article D.312-1-1 du Code monétaire et financier relatif à la dénomination commune aux principaux frais et services bancaires, des glossaires des principaux termes utilisés dans les secteurs de la banque et de l'assurance ont été établis par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF). Ces glossaires sont le fruit d'un travail consensuel entre les représentants des professionnels des secteurs de la banque et de l'assurance, les associations de consommateurs, les Autorités de contrôle (ACPR et AMF) et la Direction Générale du Trésor.

Consultation

Ces documents sont disponibles en téléchargement sur les sites Internet de la FBF (lesclesdelabanque.com) ainsi que le site Banque de Polynésie. D'autre part, le lexique en ligne disponible sur le site des Clés de la Banque reprend les définitions proposées.

Commission annuelle de revue réglementaire

Frais perçus par la banque pour le traitement des dossiers nécessitant une mise à jour des éléments d'informations obligatoires liés à la connaissance du client.

RÉSOLUDRE UN LITIGE

Banque de Polynésie a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés, des insatisfactions ou des désaccords peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition.

Face à ces situations, Banque de Polynésie s'engage à vous proposer une solution.

LA BANQUE : VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR

Rapprochez-vous tout d'abord de votre Conseiller de Clientèle. Il est votre interlocuteur privilégié et peut vous apporter tout éclaircissement.

Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par messagerie électronique, par courrier ou par télécopie.

Vous avez également la possibilité de vous adresser au Service Satisfaction Client :



PAR COURRIER

Service Satisfaction Clients
Banque de Polynésie
BP 530 – 98 713 Papeete – Tahiti



PAR E-MAIL

satisfaction.client@sg-bdp.pf



PAR INTERNET

Via notre formulaire en ligne disponible sous
www.sg-bdp.pf/particuliers/reclamation

EN DERNIER RECOURS : LE MÉDIATEUR AUPRÈS DE LA FBF

Le Médiateur de la consommation peut être saisi 2 mois après l'envoi d'une réclamation écrite. Il exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation de la consommation qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention.

Vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur en transmettant votre demande à l'adresse suivante :

Le Médiateur auprès de la FBF
CS 151
75 422 PARIS Cedex 09

À TRÈS BIENTÔT

CONTACTER VOTRE CONSEILLE ET CONSULTER VOS COMPTES



POLYWEB
www.sg-bdp.pf



POLYAPP
APPLI MOBILE



VOCALIA
40 46 67 67

JOINDRE NOS SERVICES TÉLÉPHONIQUES

Service client particuliers

40 46 66 66

Service client professionnels

40 46 78 88

Service entreprises

40 46 67 30

CONTACTER VOTRE AGENCE DIGITALE

Agence directe

40 46 78 78

S'ADRESSER À NOS PÔLES D'EXPERTISE

Espace CASDEN

casden@sg-bdp.pf

Espace Patrimonial

espace.patrimonial@sg-bdp.pf

Espace Pro

espace.pro@sg-bdp.pf



**BANQUE DE
POLYNÉSIE**